



Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 04/11/2014		1257 rue de Genon 45430 Mardié

CR Réunion de bureau du 04/11/2014

Personnes conviées		Présents
Jean-Louis Cauquis	Président	Oui
François Blanc	Secrétaire	Oui
Benoit Prochasson	Trésorier	Oui
Marie Liepmann	Vice présidente	Oui
Didier Dufay	Trésorier adjoint	Oui
Thierry Lorgeau	Secrétaire adjoint	Oui
Alexandre Mateos	Conseiller technique	Oui

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 04/11/2014		1257 rue de Genon 45430 Mardié

SOMMAIRE

1. LICENCIES, ADHERENTS	3
1.1. NOUVEAUX ADHERENTS	3
1.2. NOMBRE D'ADHERENTS.....	3
2. SUBVENTIONS	3
2.1. SUBVENTION CONSEIL GENERAL ET REGIONAL	3
2.1.1. <i>Aide à l'achat de matériel</i>	3
2.2. AUTRES SUBVENTIONS.....	3
3. TRESORERIE	4
4. MATERIEL CLUB	4
4.1. LIEU DE STOCKAGE DU MATERIEL	4
4.2. LISTE DE MATERIEL.....	4
4.3. PARAMOTEUR	4
5. ECOLE DE PARAMOTEUR	5
6. SORTIES ET EVENEMENTS	5
6.1. DIFFERENTES SORTIES	5
7. COMPETITIONS	5
8. RELATIONS AVEC LA MAIRIE	5
9. DIVERS	5

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 04/11/2014		1257 rue de Genon 45430 Mardié

1. Licenciés, adhérents

1.1. Nouveaux adhérents

Les nouveaux adhérents s'inscrivent au près d'Alex qui leur fait signer la feuille de cotisation et transfère les coordonnées au trésorier ; Celui-ci transmet le fichier des adresses mail à jour aux autres membres du bureau

1.2. Nombre d'adhérents

A ce jour, 83 adhérents UCOM,

2. Subventions

2.1. Subvention conseil général et régional

2.1.1. Aide à l'achat de matériel

- Conseil général et conseil régional:
 - Subvention de 2500 euros accordée par le conseil régional
 - Subvention de 2000 euros accordée pour le conseil général
 - Nous allons envoyer les papiers afin de bénéficier de ces subventions, il y aura donc l'achat d'un nouveau moteur et d'une nouvelle voile pour l'année 2015.
 - Le moteur est toujours à vendre et à 3700€.

2.2. Autres subventions

Nous essayons de toucher une subvention pour les équipes de haut niveau, en cours. On attend la réponse pour le début d'année 2015.

La mairie propose une subvention pour la sécurité du club. Nous allons donc acheter une caméra de sécurité et un anémomètre Piou-Piou afin de pouvoir consulter le vent en direct sur le terrain à partir d'un site internet.

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 04/11/2014		1257 rue de Genon 45430 Mardié

3. Trésorerie

- Les comptes se portent bien.

4. Matériel Club

4.1. Lieu de stockage du matériel


- Le local est maintenant rangé avec le moteur, les barnums et les différents petits accessoires rangés dans l'armoire.
- Le paramoteur devra être vidé de son essence avant d'être stocké dans le local ; un tuyau siphon sera à disposition, chaque utilisateur devra venir avec son propre bidon d'essence
- Une méthodologie d'utilisation du paramoteur sera mise en place et disponible, sur le terrain, dans le local et sur le site Internet. Marie se charge de rédiger ce document

4.2. Liste de matériel

- Liste remise à jour chaque mois par Thierry Lorgeau

4.3. Paramoteur

- Rappel des tarifs de location (moteur + voile):
 - Pilotes de – 25 ans : 5 euros la ½ journée, 10 euros la journée
 - Pilotes + 25ans : 25 euros la ½ journée, 35 euros la journée
 - Nous rappelons que l'éventuelle casse de matérielle pendant une location est a la charge du locataire, hormis problème mécanique non dû au vol.
- Les 2 hélices de rechange sont maintenant dans le local du club.
- Voile club : le renouvellement de l'immatriculation a été fait, l'immatriculation est valide et illimité

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 04/11/2014		1257 rue de Genon 45430 Mardié

5. Ecole de paramoteur

- La fréquentation des élèves est bonne, l'école se porte bien.

6. Sorties et évènements

6.1. Différentes sorties

Alex va organiser une séance de pliage de parachute comme l'année dernière à une date en Février à fixer. Un mail sera envoyé pour les inscriptions.

7. Compétitions

8. Relations avec la mairie

9. Divers

- Pour rappel, il est obligatoire d'être adhérent du club et assuré FFPLUM pour voler à partir du terrain ou pour faire du gonflage (assurance...)
 - Pour voler, une voile doit avoir son immatriculation à jour
 - Jean-Louis souhaite faire une formation Navigation en cours de préparation, toujours en attente....
- Prochaines réunions :
 - Prochaine réunion bureau : 02 Décembre 2014 dans annexe salle multi loisirs